



Pas de demande de caution pour une location

Par **Magali79_old**, le **13/09/2007** à **14:58**

Je suis locataire d'un appartement et au moment de faire tout les papiers, le propriétaire ne m'a pas demander de caution mais de lui envoyer 2 chèques d'avance (qu'il ne retire pas).

En a t'il le droit ????

Merci d'avance